



Fatah Aggoune,
maire de Gentilly



Pierre Bell-Lloch,
maire de Vitry-sur-Seine



Philippe Bouyssou,
maire d'Ivry-sur-Seine



Luc Carvounas,
maire d'Alfortville



Laurent Cathala,
maire de Créteil



Régis Charbonnier,
maire de Boissy-Saint-Léger



Marie Chavanon,
maire de Fresnes



Hélène de Comarmond,
maire de Cachan

Lettre ouverte des maires aux habitants du Val-de-Marne

Appel à mobilisation Défendons ensemble notre démocratie !

Madame, Monsieur,

En tant que Maires, portés à la tête de nos communes par le respect du suffrage universel, de vos votes, au nom desquels nous agissons au quotidien, nous dénonçons avec la plus grande fermeté les manœuvres actuelles du Président de la République, Emmanuel Macron, qui déshonorent notre démocratie. Notre République est notre bien commun, elle est la garante de nos valeurs et de nos libertés. Elle ne peut se réduire à un jeu de pouvoir. Elle est, et doit rester, l'expression de la volonté du peuple. Et lorsque cette volonté est trahie, lorsque le verdict des urnes est bafoué, c'est l'essence même de notre République qui vacille. Que reste-t-il au peuple quand après avoir massivement manifesté dans la rue contre une politique puis l'avoir tout aussi clairement rejetée dans les urnes, aucun changement ne se produit ? Cette attitude ne fait qu'alimenter les ressentiments et la violence envers nos institutions qui s'en trouvent de plus en plus fragilisées.

Personne ne devrait rester spectateur d'une telle dérive qui risque de jeter au feu ce qu'il reste de nos principes républicains et d'éteindre la flamme de notre démocratie. Plus aucun retour en arrière ne serait alors possible.

En convoquant des élections législatives anticipées au lendemain des élections européennes, le Président de la République, Emmanuel Macron, a pris le pari dangereux de précipiter notre nation dans une crise politique sans précédent, risquant de laisser les rênes de notre République à l'extrême droite, au mépris des valeurs qui ont forgé notre identité collective. Face au danger, un sursaut populaire réaffirmant un front républicain salutaire a permis d'éviter cet abîme.

« Notre République est notre bien commun, elle est la garante de nos valeurs et de nos libertés. Elle ne peut se réduire à un jeu de pouvoir. »

Au final, ce scrutin, convoqué pour clarifier la situation politique de notre pays, aura révélé l'aspiration profonde et sans appel à un changement radical vis-à-vis de la politique menée par

le Président qui s'est vu infliger une défaite historique.

Dès lors, les principes républicains auraient dû amener le Président à accepter le verdict des urnes, à comprendre la portée de ce message envoyé par le peuple souverain, et à nommer Lucie Castets comme Première ministre issue de la force politique arrivée en tête ou alors à démissionner comme l'avait fait le Général de Gaulle en 1969 considérant ne plus avoir le soutien du peuple.



Stéphanie Daumin,
maire de Chevilly-Larue



Jean-François Delage,
maire de Kremlin-Bicêtre



Jean-Philippe Gautrais,
maire de Fontenay-sous-Bois



Pierre Garzon,
maire de Villejuif



Christian Métairie,
maire d'Arcueil



Denis Öztörün,
maire de Bonneuil-sur-Marne



Imène Souid,
maire d'Orly

Lettre ouverte des maires aux habitants du Val-de-Marne

Hélas, après avoir gouverné avec autoritarisme, en refusant tout compromis et toute attention à la contestation populaire, le Président s'enferme dans une dérive dangereuse où il joue avec notre Constitution en la réinterprétant seul pour se considérer au-dessus de toute obligation.

En quelques semaines de très nombreux principes démocratiques ont été gravement mis à mal.

Non, le Président n'a pas à être lui-même, l'artisan de la formation d'un gouvernement en décidant de quelles forces politiques seraient autorisées à discuter ou en présageant de la capacité de la force politique arrivée en tête à construire ou non une majorité.

Non, le Président n'avait pas à s'opposer à la tradition républicaine en refusant de nommer Lucie Castets au nom d'une supposée stabilité institutionnelle refusant au passage de rappeler que la censure parlementaire ne serait possible que par une odieuse compromission de son camp avec l'extrême droite.

Non, le Président ne peut faire trainer plus longtemps la mise en place d'une cohabitation imposée par les urnes.

Non, il n'est plus possible que le gouvernement démissionnaire depuis près de deux mois et désormais sans légitimité, persiste à régner sur notre quotidien, à préparer l'avenir budgétaire de notre nation, comme si la volonté populaire n'était qu'un bruit de fond à ignorer.

Par ces manœuvres le Président crée volontairement les conditions d'une paralysie totale de notre pays en manœuvrant avec pour seul objectif que

rien ne change agissant ainsi à rebours complet du résultat des élections. Cette attitude est irresponsable et a déjà bien trop duré.

En tant que Maires, nous sommes en première ligne pour protéger nos

populations face à la pandémie de Covid-19, la crise du pouvoir d'achat et de l'énergie, face aux émeutes qui ont secoué nos villes...

Nous serons encore une fois à vos côtés pour ensemble nous protéger de ce coup d'État rampant.

C'est pourquoi, en ce moment décisif, nous appelons à une prise de conscience collective, pour que nous puissions ensemble, rétablir l'équilibre institutionnel. Partout, dans la rue, dans les entreprises, les associations, chacune et chacun doit être mobilisé-e pour défendre notre République et constituer la garantie populaire de nos institutions.

C'est par le respect de la volonté du peuple que nous serons à même de répondre aux défis qui se dressent devant notre nation, dans le respect de ce qui fait la grandeur de la République.

« Il y a une aspiration profonde du peuple français à un changement radical vis-à-vis de la politique menée par le Président. »

« Partout, dans la rue, dans les entreprises, les associations, chacune et chacun doit être mobilisé-e pour défendre notre République. »